Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 21 (1907)

Heft: 1

Artikel: Les ancêtres du général Dufour

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745074

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les ancêtres du général Dufour.

En considérant l'arbre ascendantal du général Dufour, que le regretté Dr Weydmann a publié dans les *Archives héraldiques suisses*, année 1902, pages 119 et suivantes, j'avais remarqué que le père et la mère du général se trouvaient tous deux, par les Mussard, parents de Jean-Jacques Rousseau.

Je voulus me rendre un compte exact de cette double parenté. Du côté maternel, elle est au 10° degré. Une des trisaïeules du général, Jeanne Mussard, femme de Jean-Pierre Colomb, était la cousine germaine de David Rousseau, le grand-père de Jean-Jacques.

Pierre Mussard épousa en 1609, Marie Cresy

Lydie Mussard

épousa en 1630 Jean Rousseau

David Rousseau

épousa en 1666 Suzanne Cartier

Jean Mussard

épousa en 1645 Pernette Ramier

Jeanne Mussard

épousa en 1685 Jean-Pierre Colomb

Mais du côté paternel, je vis bientôt que la parenté avec Rousseau ne soutenait pas l'examen. Françoise Mussard en effet, qui se maria avec André Caillatte le 25 juin 1637, étant née le 12 janvier 1619, aurait eu plus de cent ans, le jour du mariage de sa fille, Jeanne-Pernette Caillatte, le 25 mars 1720! Il était clair que le tableau dressé par M. Weydmann, demandait à être corrigé sur ce point.

Le fait est que Jeanne-Pernette Caillatte, qui se maria le 25 mars 1720 avec Bernard Dufour, était fille, non pas d'André Caillatte, mari de Françoise Mussard (Notices généalogiques de Galiffe, tome II, seconde édition, page 853) mais d'un autre André Caillatte, mari de Lucrèce Dunant (mêmes Notices, tome III, page 192). Sur l'arbre généalogique donné plus loin, on peut voir quels ancêtres le général avait de ce côté.

On y remarquera une ancienne famille syndicale, les Montyon, et surtout les Versonnex, dont J.-A. Galiffe a dit (Notices généalogiques, I, 48) qu'entre toutes les familles qui s'éloignèrent de Genève à l'époque de la Réformation, il n'en est aucune que les Genevois doivent regretter davantage. La munificence de l'ancien syndic François de Versonnex, a permis en 1429 l'érection de la grande Ecole à laquelle le nom de Versonnex est resté attaché. Cette école « a duré un siècle, et vraiment on peut dire qu'elle a jeté les bases de la culture genevoise » 2.

En somme, c'est de l'union de familles autochtones avec des réfugiés de diverses contrées, que le général Dufour est issu. Son arbre ascendantal montre

¹ Mémoires de l'Institut genevois, tome XII, article de M. Vuy. Cf. Registres du Conseil de Genève, tome premier. Genève, 1900, page 94.

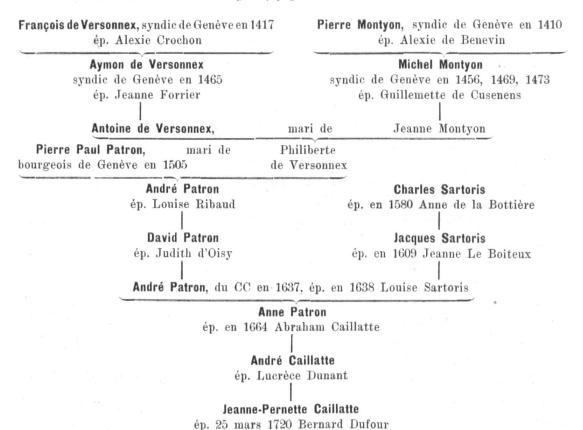
² Borgeaud. L'Académie de Calvin, page 14.

trois familles italiennes: les Caillatte 3, de Chioggia près Venise; les Patron 4, de Milan; les Sartoris, 5 de Chieri en Piémont; et un assez grand nombre de familles françaises: les Tripeloury 6, du Dauphiné; les De la Botière 7, de Cluny; les Cresp 8, de Grasse en Provence; les Mussard 9, de Châteaudun, réfugiés à Genève au 16me siècle; — les De la Feuille 10, venus de Sedan au milieu du 17me; — enfin deux familles dont l'arrivée date des temps qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes, les Sagnier et les Valentin. Des recherches plus approfondies permettraient sans doute d'ajouter encore quelques noms à cette liste.

Quant aux familles autochtones, j'ai pu ajouter deux noms: les Bourguignon, de Commugny, et les Chuit, de Veigy, à ceux que le D^r Weydmann avait indiqués dans son tableau. Voir la *Revue historique vaudoise*, année 1906, page 284, et la *Revue savoisienne*, même année, page 206.

Eugène Ritter.

¹⁰ Covelle. Le Livre des bourgeois, page 374.



³ Galiffe. Le Refuge italien, page 146.

⁴ et ⁵ Galiffe. Notices généalogiques, tome III.

⁶ Covelle. Le Livre des bourgeois, page 216.

⁷ Ibidem, page 251.

⁸ Bulletin de la société d'histoire du protestantisme français, année 1897, pages 84 et suivantes.

⁹ Galiffe. Notices généalogiques, tome II.